

## Pass Rebond Entreprises

### AIDE D'URGENCE - Dossier à retourner avant le **30 avril 2021**

Ce formulaire a pour objet la sollicitation, auprès de Centre Morbihan Communauté, d'un dispositif d'urgence encadré par la Région Bretagne, pour les entreprises ayant subi une obligation de **fermeture administrative pendant les deux confinements** <sup>(1)</sup>, et une **perte de chiffre d'affaire entre 2019 et 2020**.

#### Aide forfaitaire unique de 1000 €

Critères d'éligibilité suivant :

1. **Siège social sur le territoire de Centre Morbihan Communauté**
2. **10 salariés maximum (Équivalent Temps Plein), gérant compris**
3. **Entreprise ni en liquidation judiciaire, ni en redressement judiciaire**
4. **Moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires, bénéfice imposable inférieur à 60 000€ pour les entreprises en nom propre (120 000 € si le conjoint intervient dans l'activité)**
5. **Cotisations sociales et fiscales à jour.**

Nom de l'entreprise : .....

Statut Juridique : .....

Numéro de SIRET : .....

Adresse du Siège Social : .....

Activité(s) Exercée(s) : .....

Effectif (en ETP) : .....

Nom et Prénom du dirigeant : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

#### Pièces à joindre au dossier:

- **Pièce d'identité, KBIS, relevé d'identité bancaire**
- **Attestation de l'expert-comptable « à jour des prélèvements sociaux et fiscaux » au 15/12/2020**
- **Attestation justifiant de la baisse du chiffre d'affaire entre 2019 et 2020, contresignée par l'expert-comptable**
- **Déclaration sur l'honneur des aides reçues des structures publiques et privées, contresignée par l'expert-comptable**
- **Attestation que l'entreprise ne soit ni une microentreprise ni une association non commerciale<sup>(2)</sup>**
- **Attestation de l'effectif de l'entreprise (10 salariés ETP maximum)**
- **Attestation sur l'honneur de fermeture administrative pendant les deux confinements.<sup>(3)</sup>**

Je soussigné(e), ..... certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent formulaire.

Le : ..... À : .....

**Signature et cachet  
de l'entreprise**

**Dossier à télécharger sur [www.centremorbihancommunaute.bzh](http://www.centremorbihancommunaute.bzh)**

**A renvoyer par courrier : Zone de Kerjean, 56500 LOCMINÉ**

**ou par mail à : [conomie@cmc.bzh](mailto:conomie@cmc.bzh)**

(1) Sont considérés aussi en fermeture administrative les restaurants et commerces qui ont fait de la vente à emporter (click and collect).

(2) Les microentreprises et les associations non-commerciales ne sont pas éligibles à ce dispositif.

(3) Du 17 Mars 2020 au 17 Mai 2020 et du 30 Octobre au 15 Décembre 2020